

90781-2026 - Competition

France – Lamps – Equipement complet en LEDs des plateformes M3P Phenoarch et Phenodyn
OJ S 27/2026 09/02/2026
Contract or concession notice – standard regime
Supplies

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: INRAE

Email: sam-montpellier@inrae.fr

Legal type of the buyer: Body governed by public law

Activity of the contracting authority: General public services

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Equipement complet en LEDs des plateformes M3P Phenoarch et Phenodyn

Description: Equipement complet en LEDs des plateformes M3P Phenoarch et Phenodyn

Procedure identifier: 795e1b9a-7480-4c07-85bb-3a95a36f1f08

Internal identifier: INRAE-C24-2026-001

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 31521000 Lamps

Additional classification (cpv): 45311000 Electrical wiring and fitting work, 45214630 Scientific installations

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Hérault (FRJ13)

Country: France

Additional information: INRAE Centre Occitanie-Montpellier, LEPSE – bâtiment 7 2 place Pierre Viala 34060 Montpellier cedex

2.1.4. General information

Additional information: PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES pour un marché de fournitures courantes. En application des dispositions de l'article R2122-4 du code de la commande publique : « L'acheteur peut passer un marché de fournitures sans publicité ni mise en concurrence préalables ayant pour objet : 1° Des livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial et qui sont destinées soit au renouvellement partiel de fournitures ou d'installations, soit à l'extension de fournitures ou d'installations existantes, lorsque le changement de fournisseur obligerait l'acheteur à acquérir des fournitures ayant des caractéristiques techniques différentes entraînant une incompatibilité ou des difficultés techniques d'utilisation et d'entretien disproportionnées. Lorsqu'un tel marché est passé par un pouvoir adjudicateur, sa durée ne peut dépasser, sauf cas dûment justifié, trois ans, périodes de reconduction comprises ; 2° L'achat de matières premières cotées et achetées en bourse. Marché similaire : L'acheteur se réserve la possibilité de confier au titulaire la réalisation de

prestations similaires à celles de ce marché, après passation d'un ou de plusieurs marchés sans publicité ni mise en concurrence préalable en application des dispositions de l'article R 2122-7 du CCP. Ce nouveau marché devra être conclu dans les trois ans à compter de la notification du présent marché. Une visite des lieux est obligatoire. Elle sera possible entre le 11 et le 24 février 2026. Les candidats devront obligatoirement prendre contact, par mail, avec les personnes ci-dessous : • Llorenç CABRERA-BOSQUET (llorenc.cabrera-bosquet@inrae.fr) et • Myriam DAUZAT (myriam.dauzat@inrae.fr). pour convenir d'un rendez-vous. Aucune autre date ne sera proposée. Le certificat de visite, daté et signé par le responsable de la visite, devra être transmis dans l'offre. Il ne sera répondu à aucune question dans le cadre de la visite. Les questions doivent être posées via la plate-forme de dématérialisation des achats (PLACE) en utilisant le module questions/réponses. Aucune réponse orale à des questions écrites ne sera donnée lors de la visite. Après la remise des offres et avant leur analyse, les candidats ayant remis une offre devront faire une démonstration de l'interface du logiciel de pilotage des lampes (voir l'article 4.4 du CCTP) en visioconférence ou sur place. La démonstration durera 2 heures maximum. La démonstration aura lieu entre le 11 et le 12 mars 2026. Après la remise des offres, les candidats devront s'inscrire auparavant auprès de Mme DAUZAT : myriam.dauzat@inrae.fr pour fixer un rendez-vous dans le créneau proposé. Chaque candidat indiquera dans son offre s'il compte faire sa démonstration sur place à INRAE ou en visioconférence. Il communiquera également les nom et mail de la personne à contacter. La réalisation de cette démonstration est un élément intrinsèque de l'offre. Sa non-réalisation rend l'offre irrégulière. La démonstration consiste à visualiser l'interface dans son ensemble : souplesse et convivialité de l'interface (progressivité de l'allumage, passage de nuages programmé, possibilité de dimmer des groupes de lampes, modifier le ratio RC/RS par lampe et groupe, consigne de PAR ...). Le critère technique sera évalué à partir de la valeur technique et des résultats de la démonstration (critère n°2). Précision importante : aucune négociation ne sera engagée pendant la démonstration.

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Equipement complet en LEDs des plateformes M3P Phenoarch et Phenodyn

Description: Equipement complet en LEDs des plateformes M3P Phenoarch et Phenodyn

Internal identifier: INRAE-C24-2026-001

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 31521000 Lamps

Additional classification (cpv): 45311000 Electrical wiring and fitting work, 45214630 Scientific installations

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Hérault (FRJ13)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 7 Months

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES pour un marché de fournitures courantes. En application des dispositions de l'article R2122-4 du code de la commande publique : « L'acheteur peut passer un marché de fournitures sans publicité ni mise en concurrence préalables ayant pour objet : 1° Des livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial et qui sont destinées soit au renouvellement partiel de fournitures ou d'installations, soit à l'extension de fournitures ou d'installations existantes, lorsque le changement de fournisseur obligerait l'acheteur à acquérir des fournitures ayant des caractéristiques techniques différentes entraînant une incompatibilité ou des difficultés techniques d'utilisation et d'entretien disproportionnées. Lorsqu'un tel marché est passé par un pouvoir adjudicateur, sa durée ne peut dépasser, sauf cas dûment justifié, trois ans, périodes de reconduction comprises ; 2° L'achat de matières premières cotées et achetées en bourse. Marché similaire : L'acheteur se réserve la possibilité de confier au titulaire la réalisation de prestations similaires à celles de ce marché, après passation d'un ou de plusieurs marchés sans publicité ni mise en concurrence préalable en application des dispositions de l'article R 2122-7 du CCP. Ce nouveau marché devra être conclu dans les trois ans à compter de la notification du présent marché. Une visite des lieux est obligatoire. Elle sera possible entre le 11 et le 24 février 2026. Les candidats devront obligatoirement prendre contact, par mail, avec les personnes ci-dessous : • Llorenç CABRERA-BOSQUET (llorenc.cabrera-bosquet@inrae.fr) et • Myriam DAUZAT (myriam.dauzat@inrae.fr). pour convenir d'un rendez-vous. Aucune autre date ne sera proposée. Le certificat de visite, daté et signé par le responsable de la visite, devra être transmis dans l'offre. Il ne sera répondu à aucune question dans le cadre de la visite. Les questions doivent être posées via la plate-forme de dématérialisation des achats (PLACE) en utilisant le module questions/réponses. Aucune réponse orale à des questions écrites ne sera donnée lors de la visite. Après la remise des offres et avant leur analyse, les candidats ayant remis une offre devront faire une démonstration de l'interface du logiciel de pilotage des lampes (voir l'article 4.4 du CCTP) en visioconférence ou sur place. La démonstration durera 2 heures maximum. La démonstration aura lieu entre le 11 et le 12 mars 2026. Après la remise des offres, les candidats devront s'inscrire auparavant auprès de Mme DAUZAT : myriam.dauzat@inrae.fr pour fixer un rendez-vous dans le créneau proposé. Chaque candidat indiquera dans son offre s'il compte faire sa démonstration sur place à INRAE ou en visioconférence. Il communiquera également les nom et mail de la personne à contacter. La réalisation de cette démonstration est un élément intrinsèque de l'offre. Sa non-réalisation rend l'offre irrégulière. La démonstration consiste à visualiser l'interface dans son ensemble : souplesse et convivialité de l'interface (progressivité de l'allumage, passage de nuages programmé, possibilité de dimmer des groupes de lampes, modifier le ratio RC/RS par lampe et groupe, consigne de PAR ...). Le critère technique sera évalué à partir de la valeur technique et des résultats de la démonstration (critère n°2). Précision importante : aucune négociation ne sera engagée pendant la démonstration.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Description of the method to be used if weighting cannot be expressed by criteria: Voir le règlement de consultation

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Tenderers may submit more than one tender: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 10/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 4 Months

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal Administratif de Montpellier

Information about review deadlines: Le délai d'introduction des recours contentieux est de deux (2) mois à compter de la réception du courrier de rejet de l'offre pour la contester par la voie du recours pour excès de pouvoir ou du recours de plein contentieux. Le délai minimum de suspension de la procédure avant notification du marché que INRAE applique en vertu de l'article R 2182-1 du CCP est de onze (11) jours à compter de la consultation, par le candidat, du document transmis sur le profil acheteur. A défaut de consultation sur le profil d'acheteur, le délai court à l'issue d'un délai de trois jours à compter de la date de mise à disposition du document.

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: INRAE

Registration number: 180 070 039 01027

Town: Montpellier

Postcode: 34060

Country subdivision (NUTS): Hérault (FRJ13)

Country: France

Email: sam-montpellier@inrae.fr

Telephone: 0499612000

Buyer profile: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Roles of this organisation:

Buyer

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal Administratif de Montpellier

Registration number: 17340005200010

Postal address: 6, Rue Pitot,

Town: Montpellier

Postcode: 34000

Country subdivision (NUTS): Hérault (FRJ13)

Country: France

Email: greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Telephone: (+33) 4 67 54 81 00

Internet address: <https://montpellier.tribunal-administratif.fr>

Roles of this organisation:

Review organisation

Notice information

Notice identifier/version: d67beedf-8aaa-45b8-b645-617f41794f7e - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 06/02/2026 13:35:26 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 90781-2026

OJ S issue number: 27/2026

Publication date: 09/02/2026